

*Lettre à Camille*



Virginité

Fiançailles



Mariage



## VIRGINITE - FIANCAILLES - MARIAGE

Il m'a paru important d'écrire ces quelques lignes pour des jeunes personnes qui envisagent sérieusement de s'épouser et de fonder un foyer. Des jeunes gens qui accepteront de faire une « alliance » avec l'homme ou la femme d'un seul amour, et de respecter ainsi, à la fois, la Volonté du Créateur et l'enseignement biblique.

### La virginité avant le mariage

Toutes les religions du monde s'accordent à le dire : la jeune fille et le jeune homme doivent rester vierges jusqu'au mariage. Elles font écho, en définitive, à la loi du Créateur inscrite dans le cœur de chaque être humain, et ce de toute Eternité.

Dans la pensée juive, la virginité avec espoir de mariage et de maternité, pour la jeune fille, est une « valeur d'avenir » hautement estimée et soigneusement préservée en Israël. L'honneur familial y est en cause. Aussi, la famille entière éprouvera une honte, si la jeune fille est déflorée en dehors du mariage, comme ce fut le cas de Dina (Genèse 34.7) et de Tamar (2 Samuel 13.12-14) dont les frères répareront l'abomination en tuant l'agresseur.

NB : Dans certaines cultures (orientales en particulier), après la nuit de noces, on tend le drap nuptial à la fenêtre pour montrer, d'une part que le mariage est « consommé », et d'autre part que la mariée était vierge. Il est bien évident qu'il faut que ce drap soit rougi par le sang de l'hymen déchiré.

### Les fiançailles et l'abstinence de relations sexuelles

Avant d'envisager un mariage, l'étape nécessaire aux deux partenaires sera l'étape des fiançailles. Les fiançailles ont dès lors plus d'importance que le mariage. Dès ce moment, l'homme comme la femme cessent de chercher l'âme sœur pour vouer leurs efforts à la réalisation de leur foyer.

Les fiançailles sont un temps d'épreuves, de mise à part pour apprendre à se connaître sur le plan du caractère, des idées et des goûts, et pour prévenir ainsi les risques d'incompatibilité morale, et psychologique. Ce temps n'inclut absolument pas la découverte l'un de l'autre sur le plan physique, donc sexuel, pour voir si « on se convient ».

Les fiancés, malgré leur attachement et leur amour, ne se sont pas encore engagés l'un envers l'autre définitivement. Ils peuvent encore se séparer, et c'est en vue de cette possibilité que les fiançailles sont également destinées.

Cependant, si c'est sur les relations sexuelles que les fiancés ont fondé l'harmonie du couple, il y a grave danger pour son avenir, car l'entente des corps ne va pas forcément de pair avec celle de l'esprit, du cœur et de l'âme.

Dans notre société, le PACS (loi humaine et d'inspiration diabolique) a remplacé les fiançailles ; il envisage la possibilité d'une rupture du contrat, mais autorise, cependant, la vie commune, la pratique sexuelle, la maternité et .....la paternité. Ce sont de « fausses fiançailles » ou de « faux mariages » au regard du Créateur.

Quand un des partenaires (ou les deux) estime et avoue que l'intimité sexuelle n'est pas concluante, il ou elle se donne alors le « droit » de se désengager. Si on y regarde de plus près, dans cette sorte de « contrat », les relations intimes sont mensongères, et n'expriment pas ce pour quoi elles sont faites. Elles sont la simple satisfaction d'un besoin physique aux dépens de tous les autres sentiments que sont l'affection, la tendresse, la fidélité, l'échange des sentiments et des pensées, le partage des joies et des peines, bref, tout ce qui résulte précisément d'un engagement mutuel durable.

Si ces « fausses fiançailles » peuvent être rompues si facilement, il n'en risque pas moins que la prochaine union envisagée, le prochain mariage (sérieux celui-ci) programmé sera considéré comme adultère. Car l'homme n'aura pas eu qu'une seule femme dans sa vie et la femme n'aura pas eu qu'un seul homme dans sa vie.

Or, le but premier de la sexualité, selon Dieu, n'est pas le plaisir avant tout, mais plutôt la reproduction. Les premiers chapitres du Livre de la Genèse l'expliquent bien.

Dieu n'interdit pas le sexe pour vous priver de plaisir, mais pour vous protéger, avant le mariage, d'une union incompatible avec vos idées, vos principes, votre éducation et vos attentes ; pour protéger la femme de grossesses indésirables et d'enfants nés de parents qui ne les désirent pas ou qui n'y sont pas préparés ; pour vous protéger de maladies sexuellement transmissibles et d'avortement, qui est une abomination devant Dieu.

La sexualité est la prise de connaissance de l'intimité la plus profonde de son partenaire. Pour la femme, s'offrir à l'homme s'apparente à lui donner ce qu'elle possède de plus intime, de plus précieux. Pour l'homme, par contre, connaître sexuellement sa partenaire est comme une évidence, un aboutissement dans le mariage, pour lui prouver son amour et pour assurer une lignée.

Les fiançailles sont un contrat qui, avant sa confirmation par le mariage, vous lie à une hygiène de vie, à des choix définitifs, à vivre et connaître ce qu'il y a de plus précieux en l'autre comme en vous-même.

Pendant les fiançailles, l'absence de relations sexuelles est importante et honore Dieu. Le véritable amour sait attendre !

Lorsque Joseph alla s'inscrire avec Marie à Bethlehem, ils n'étaient que fiancés, et pourtant Marie était déjà inscrite dans la tribu de Juda à laquelle Joseph appartient. Un pacte, un engagement, une alliance avait déjà été envisagée. Le mariage ne viendra que confirmer cette alliance, une année après les fiançailles, que seul, selon la Torah (Ancien Testament), un adultère pouvait rompre.

Les deux « promis » n'ont pas eu de relations sexuelles. Ils attendaient d'être unis par le mariage pour le consommer. C'est pourquoi la situation de Marie a été très critique lorsqu'elle se trouva enceinte et reçue le Messie dans son sein, celui qui deviendra le Sauveur de Son peuple, selon la Volonté de Dieu, et par l'action miraculeuse de l'Esprit Saint. Il a fallu une intervention divine puissante pour que Joseph ne la répudie pas. Il aurait pu, puisqu'il était en droit de penser que Marie lui avait été infidèle. Marie alors risquait la lapidation.

#### L'institution du mariage selon Dieu

La Bible nous dévoile le cœur de Dieu à l'union de deux êtres. Le fondement de l'union entre un homme et une femme est inscrit au plus profond de notre chair. De là surgissent les sentiments de jalousie ou de possessivité envers son partenaire, les douleurs de l'âme face à l'adultère, face au divorce ou face au deuil.

La recherche d'une "âme sœur" est une des premières quêtes de l'être humain sur cette terre, pour répondre au désir de Dieu : *« Soyez fécond, croissez et multipliez »*. Genèse 1.28 - et 9.7.

Et, en Genèse 2.24, il est aussi écrit : *« L'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair »*.

Bien que ce texte appartienne à l'Ancien Testament, il reste toujours valable sous la Nouvelle Alliance, puisqu'il est repris par l'apôtre Paul dans son épître aux Ephésiens 5.31 et surtout par Jésus lui-même dans l'Evangile selon Matthieu. 19.5 et selon Marc 10.7-8.

En premier lieu, il est à remarquer que Dieu différencie sexuellement l'être humain : Dieu créera celui-ci homme et femme, ou plutôt : mâle et femelle ; c'est-à-dire la formation d'un couple de sexe opposé et la fondation de la famille : *« L'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme pour devenir une seule chair »*.

Dès que l'homme décide de s'attacher à une femme, il franchit une étape décisive de son existence. Il cesse d'être célibataire et dépendant de ses parents, pour entrer dans une condition nouvelle où il fondera son propre foyer et vivra avec sa propre femme.

Il y aura donc une rupture d'avec ses parents, puis l'attachement à son épouse. C'est à partir du mariage seulement que l'homme et la femme peuvent devenir une seule chair.

Tant que le jeune homme (et la jeune femme) est « à la maison paternelle », il vit (elle vit) dans la chasteté, (dans l'absence de relations sexuelles) ; lorsque l'homme se lie physiquement à une femme, il a quitté la maison paternelle sans retour. Celle qu'il connaît « sexuellement », n'est pas sa future femme, mais sa femme.

Dans la mentalité hébraïque il n'y a pas d'alliance sans effusion de sang. L'alliance de Dieu, dans la Bible, signifiait l'existence d'un pacte, d'un engagement de Dieu avec Son Peuple, le peuple hébreu. Dans la Bible, il est souvent question de l'Alliance conclue par Dieu avec ce peuple, mais la portée est pour toute l'humanité. Dieu offre la grâce à tous les hommes pour qu'ils soient sauvés. C'est la Nouvelle Alliance. (Le Nouveau Testament).

Comme signe d'alliance, Dieu ordonnera à Abraham la circoncision des mâles, différenciant ainsi le peuple juif de tous les autres peuples.

Chez la jeune fille, l'alliance avec son futur mari se concrétisera par la rupture de l'hymen, le jour du mariage ; l'hymen est une membrane qui obture partiellement l'orifice externe du vagin, un « voile » en quelque sorte très fin (que Dieu a désiré dans le corps féminin) et qui sera rompue lorsque l'homme connaîtra physiquement son épouse. Le sang qui coulera à l'instant de la pénétration viendra sceller cette union, indissoluble, aux yeux du Créateur. Ceci illustre bien que la relation sexuelle est une alliance entre deux personnes. Par cette relation, vous héritez tout de la personne avec qui vous avez des rapports sexuels.

*« Ce qui est à toi est à lui et ce qui est à lui est à toi, » y compris ses liens, ses possessions, etc...C'est pourquoi les relations sexuelles en dehors du mariage étant condamnées par Dieu, ceux qui s'y livrent sont sous la malédiction et ont besoin de délivrance.*

Le mariage unit un homme et une femme et exclut toute autre union. (La polygamie n'existe pas dans le cœur de Dieu) ; Le mariage est alors indissoluble. Seule la mort d'un des conjoints brisera l'alliance scellée ce jour-là.

L'homme qui laisse son père et sa mère s'attache à sa femme, qui est unique et irremplaçable, et avec laquelle il s'est lié pour la vie. C'est avec celle-là, et avec aucune autre, qu'il devient une seule chair. Les relations intimes ne sont possibles qu'avec celle

qu'il a choisie à l'exclusion de toute autre, et à laquelle il s'est donné sans réserve. Justifier les relations hors mariage, c'est violer l'ordre divin.

Le jeune homme ou la jeune fille qui s'incline devant la loi divine de la chasteté, ou absence de relations sexuelles hors mariage, même s'il ou elle a de la peine à l'observer, même si le désir est puissant, a une tout autre stature spirituelle que le jeune homme ou la jeune fille qui suit sa nature indépendante et les fausses idées de la liberté sexuelle.

Chez celui-ci ou celle-là, sa conscience finit par se taire et il ou elle n'a plus d'exigence morale. Sa vie n'a aucune profondeur. Chez l'autre, au contraire; il y a une volonté de dignité, de grandeur morale, une recherche de Dieu et d'obéissance à son Créateur ; il vit, tandis que l'autre est « mort » (quoique bien vivant).

Le commandement de Dieu de préserver sa « virginité » avant le mariage est une protection. Il est destiné à épargner aux hommes et aux femmes des expériences malheureuses, et à leur tracer le chemin dans lequel ils seront bénis.

Si un jeune homme et une jeune fille l'écoute, ils vivront ; s'ils ne l'écoutent pas, ils s'attireront toutes sortes de désagréments, de déboires, d'illusions, de troubles, de souffrances et.....se soumettront à un autre maître, celui que l'on appelle « le malin ». Ils ouvriront alors la voie à une invasion d'entités spirituelles mauvaises (ou mauvais esprits) dans leur vie.

La sexualité est bonne et sainte, mais son exercice n'est légitime que dans le mariage. En dehors, il n'y a que péché et donc transgression de l'ordre établi par le Créateur. Toute désobéissance entraîne une séparation entre Dieu et Sa créature et la place sous une autorité maléfique.

A l'exemple de nos premiers parents, Adam et Eve qui en ont fait les « frais » (si vous me permettez cette expression !). En désobéissant à l'ordre de Dieu de ne pas manger du fruit d'un arbre qu'Il avait interdit, ils se sont « coupés » de Sa présence et satan, le tentateur, déguisé en serpent, est devenu leur maître. Leur chute a placé toute l'humanité sous cette domination : **« Le monde est couché sous la puissance du malin ».** (Courbé, au pouvoir de satan) 1 Jean 5 :19.

Les lois de Dieu ont été données pour révéler le péché, pour nous faire mesurer l'écart effrayant qu'il y a entre la sainteté de Dieu et le désordre de notre vie, et pour nous amener à obtenir la grâce et la miséricorde de Dieu, non pas en comptant sur nous-même mais sur la puissance du Saint- Esprit en nous et en vous. (Si, cependant, vous avez accepté d'entrer dans la nouvelle alliance faite au travers du sang de Jésus répandu sur la croix).

Avec toutes les autres sortes d'immoralités sexuelles, le sexe, avant le mariage, est à plusieurs reprises condamné dans les Ecritures. La Bible prône l'abstinence avant le mariage, car la sexualité avant le mariage est autant une faute que l'adultère et que d'autres formes d'immoralités sexuelles, parce qu'elles impliquent toutes une relation sexuelle avec quelqu'un avec qui nous ne sommes pas mariés. (Actes des Apôtres 15:20 ; Romains 1:29 ; 1 Corinthiens 5:1 à 8 ; 7:2 ; 10:8 ; 2 Corinthiens 12:21 ; Galates 5:19 ; Éphésiens 5:3 ; Colossiens 3:5 ; 1 Thessaloniciens 4:3 ; Jude 1 :7).

Dans le chapitre 7 de la première Epître aux Corinthiens, l'apôtre Paul décrit 2 situations possibles, à quiconque veut vivre chrétiennement :

1. ou bien le célibat, vécu dans la chasteté, dans la pureté,
2. ou bien le mariage, c'est-à-dire la vie commune avec une personne de l'autre sexe, au vu et au su de tous, avec un engagement irrévocable, comme je vous l'ai dit, d'après les textes de la Genèse et de l'Évangile.

Ou le célibat, ou le mariage : il n'y a pas de troisième possibilité, il n'y a pas de condition intermédiaire qui ne serait ni mariage, ni célibat, et qu'on pourrait nommer concubinage, union libre, mariage à l'essai, ou PACS, qui n'a pas d'autre nom que celui de l'impureté ou de l'impudicité.

Si donc vous n'avez pas reçu le don du célibat, il ne reste qu'une solution : épouser celle ou celui que vous aimez. Si les intentions ne sont pas encore « ciblées », le jeune homme demandera à Dieu de le diriger vers celle qui lui est destinée et la jeune fille sollicitera le conseil de Dieu, également, pour amener vers elle celui qui lui est destiné.

Toutefois, je tiens expressément à préciser, à l'encontre des hommes, qu'il est exclu de contracter une alliance uniquement pour satisfaire un besoin sexuel, ou pour utiliser la femme comme un « objet de reproduction » et encore moins pour remplacer la « mère » au regard des tâches domestiques journalières, afin de s'assurer du confort.

Un tel « misérable » état d'esprit compromettrait sérieusement l'union. Les relations sexuelles sont à considérer comme un acte d'amour qui engage les deux partenaires, l'un par rapport à l'autre, bien au-delà de la simple volonté de se donner du plaisir, ou d'assurer son confort et sa « lignée ».

D'autre part, l'homme doit être conscient de la lourdeur des tâches domestiques journalières effectuées par son épouse. Si besoin était....., il y aurait une marque de respect et d'amour de sa part que d'y participer !

Elishéva VILLA

2016